

**EXTRAIT du procès-verbal de la cent septième réunion (ordinaire) de l'Assemblée départementale du département des sciences comptables de l'Université du Québec à Montréal, tenue le lundi 14 novembre 2016 au local DS-4750 au pavillon J.-A.-DeSève, à Montréal.**

---

**RÉSOLUTION 2016-DSC-AD-974**

**Rapport des consultantes Louise Dandurand et Hélène P. Tremblay portant sur la décentralisation organisationnelle et budgétaire à l'UQAM**

Proposition du Comité de direction

**(DSC-CD-16-413)**

ATTENDU le rapport sur la décentralisation organisationnelle et budgétaire à l'UQAM rédigé par les consultantes externes Louise Dandurand et Hélène P. Tremblay;

ATTENDU le fait que les conclusions du rapport sont cohérentes avec le plan de développement stratégique 2013-2018 de l'École des sciences de la gestion adopté le 19 novembre 2013 à l'unanimité par le Comité de régie et le Conseil académique de l'ESG (2013-ESG-CA-1004);

ATTENDU la résolution 2016-DSC-AD-EX-910 adoptée par le département des sciences comptables le 7 mars 2016 qui exprimait notamment le souhait que le chantier sur la décentralisation permettrait à l'ESG d'obtenir, au sein de l'UQAM, l'autonomie qu'elle demande depuis de nombreuses années;

ATTENDU la résolution 2016-ESG-DIR-154-1, adoptée par le Comité de régie de l'ESG le 27 septembre 2016, et la résolution 2016-ESG-CA-168-1, adoptée par le Conseil académique de l'ESG le 30 septembre 2016, qui reçoivent très favorablement le rapport sur la décentralisation organisationnelle et budgétaire à l'UQAM et appuient notamment la recommandation des consultantes d'implanter le modèle de décentralisation par les revenus;

ATTENDU que les conclusions du rapport sur la décentralisation organisationnelle et budgétaire à l'UQAM proposent des solutions concrètes qui offriraient à toutes les facultés et à l'ESG l'autonomie désirée;

ATTENDU les discussions en séance;

IL EST PROPOSÉ que le Département des sciences comptables :

REÇOIVE favorablement le rapport sur la décentralisation organisationnelle et budgétaire à l'UQAM;

APPUIE la recommandation des consultantes d'implanter le modèle de décentralisation budgétaire par les revenus et le principe de la décentralisation organisationnelle et académique proposée;

**SOULIGNE**

que la décentralisation peut et doit être cohérente avec l'autonomie des départements et la collégialité universitaire;

**DEMANDE**

à la direction et aux diverses instances de l'UQAM de faire preuve d'ouverture dans ce dossier et de proposer à la communauté uqamienne des modifications au fonctionnement de l'Université s'alignant sur les principes énoncés dans le rapport, en priorisant l'implantation du modèle de décentralisation

Marie-Andrée Caron demande le vote.

POUR : 15  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 2

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

Copie conforme

Le 14 novembre 2016



---

Lisa Baillargeon  
Directrice